



Section MOTO de l'ASCE 44

Responsable: Pascal Gérard

BILAN SAISON 2017

Activités permanentes

Outre les sorties organisées et citées ci-dessous, les actions suivantes ont été réalisées :

- Comités directeurs ASCE : Comme indiqué en 2016, Patrice Arnoux assure la représentation de la section moto.
- Rev'Asce : Tous les ans, la section publie à minima un article de promotion de la section sur le Rev'Asce. Cette fois-ci, c'est à l'occasion de la sortie « décrassage » de mars 2017 que Chantal en a assuré la rédaction.



- Site internet ASCE : mise à jour, compte-rendu de l'AG et des activités de la section moto, retour sur les principales sorties, et notamment :

- l'AG 2016

The screenshot shows a website page for the 'MOTO' section. The main heading is '20 janvier 2017 - Assemblée générale', published on January 19, 2017, and modified on February 21, 2017. There are 'PARTAGER' and 'IMPRIMER' buttons. A sidebar on the left lists navigation options: 'Sites utiles', 'Adhérents', 'Assemblées générales' (highlighted), 'Sorties organisées', and 'Calendrier'. The main content area is titled 'Bilan de la saison 2016 et projets 2017' and states that the general assembly was held on January 20, 2017, at the DDTM 44 - salle des Antilles. The agenda includes: 'Rapport financier et d'activité', 'Programme 2017', 'Election du bureau', 'Questions diverses', and 'Verre de l'amitié'. At the bottom, it provides a link to the 'bilan de la saison 2016 et projets 2017' PDF file (714.7 ko - 21/02/2017).

- La 1ère sortie « décrassage » de l'année, en bords de Loire, via Champtoceaux, Béhuard, Montjean, avec un déjeuner « sandre beurre blanc » ... et la pluie ...



- Le long WE de l'ascension (25 au 28 mai) en Corrèze, avec un hébergement au 'Bois de Calais'.



- L'interrégionale de la rentrée, organisée cette année par la DDT 49, toujours propice à la découverte d'une région, de son histoire et de sa gastronomie. Les châteaux de Baugé, du Plessis-Bourré et de Plessis-Macé, l'écluse de Montreuil-Juigné, le bac de l'île St-Aubin, le « Petit-Anjou » nous sont maintenant familiers.



- Sans compte-rendu sur le site de l'ASCE :
 - Le rassemblement de la Chapelle



- L'hivernale des « berges de Launay » (56)



- 1er jeudi de chaque mois : ouverture du local de la Johardière, accueil et échanges entre adhérents. C'est le moment privilégié pour accueillir tout motard intéressé par les activités de la section.
- En fonction du calendrier : ouverture du local pour préparer les sorties, activités ou dossiers (ASCE ...)
- 1 fiche descriptive de la section réalisée pour l'ASCE, mise à jour au 1^{er} janvier 2017.
- L'animation de l'espace privé sur le réseau social Facebook, afin de partager, échanger, préparer les sorties



Calendrier des actions réalisées

- 20 janvier Assemblée générale section moto
- 12 mars Sortie « décrassage » Bords de Loire - Saumur
- 25 au 28 mai WE Ascension en Corrèze
- 16 Juin soirée grillades au local de la Johardière
- 9 et 10 sept Sortie interrégionale organisée par le Maine-et-Loire
- 15 octobre : Motos atypiques à la Chapelle-sur-Erdre
- 25 et 26 nov l'hivernale aux « berges de Launay » en Morbihan

Les réunions de bureau ou de préparation des sorties, effectuées au local de la Johardière, ne sont pas listées.

Le local de la Johardière

Occupation

A la demande du CD, la section moto a rappelé les usages du local de la Johardière, en conformité avec les exigences de la convention :

- Rendez-vous "institutionnel" le premier jeudi du mois des membres de la section
- Réunions de bureau, tous les mois environ, notamment pour préparer les activités
- Point de départ et de retour des sorties, avec café accueil
- Stockage de matériel ou d'outillage, prêtés entre membres de la section, et compatibles avec les termes de la convention (pas de produits inflammables, pas d'activité de mécanique sur place)

Consommation eau-électricité

Cette année a encore fait l'objet d'anomalies de consommation, mais pas au niveau de l'électricité et des ex-ballons électriques de la section foot, mais au niveau d'un compteur d'eau que nous avons, avec la présidente et notre délégué-sport, déniché sur le terrain ... de foot, et qui présentait une fuite. La section moto reste donc économe, y compris en eau.

Le bureau et les membres de la section

Le bureau 2017

Les membres actuels :

- Président : Pascal Gérard
- Vice présidente, en charge de la communication : Christine Lepetit
- Trésorier : Nathalie Trémelot
- Secrétaire : Fabien Chédeville
- responsables du local de la Johardière : Loïc Desbois et Jean-charles Hamon

Pas de renouvellement total ou partiel pour l'année 2017.

Adhérents 2017

Pas de nouveaux adhérents en 2017.

14 adhérents à la section pour 2017

14 adhérents après l'AG du 19 janvier 2018

Décision :

A l'issue de l'AG, le bureau n'est pas renouvelé pour cette année.

Il le sera l'année prochaine après le départ en retraite de son vénéré président.

En off : dès cette assemblée, il apparaît deux profils pour postuler aux deux postes de président et de secrétaire :-), sous forme de chaise musicale.

Budget 2017

Budget ordinaire de la section

Le bilan financier est établi sur l'année civile.

Le montant de la subvention ASCE est de 400 €.

Le montant de la cotisation par adhérent est de 10 €.

Le bilan définitif est fourni pour le comité directeur ASCE suivant l'AG moto du 19 janvier.

NB : Chaque adhérent prend en charge la totalité des frais de sa moto.

Section MOTO	
BRON	Sylvain & Adeline
CHEDEVILLE	Fabien et Véronique
DAVE	Ghislain et Chantal
DESBOIS	Loïc & Edith
GERAUT	Pascal & Claudie
GIGAULT	Loïc & Béa
GUIBOUIN	Emmanuel & Maryse
GUILLABERT	Denis
HAMON	Jean-charles & Michèle
JAMBOU	Thierry & Delphine
LEPETIT	Christine & Stéphane
PECHOT	Philippe & Ghislaine
PRIN	Yves & Brigitte
SAGASTI	Annie
TREMELOT	Nathalie & Laurent



COMPTE SECTION : MOTO				Année : 2017	
Date	Nature de l'opération	Dépense	Recette	Solde	Nombre de participants
	Cotisations adhérents		140,00 €	140,00 €	14
20/01/2017	Repas AG (Participation adhérents)	64,62 €		75,38 €	22
09/03/2017	Apéro dinatoire au local moto	60,68 €		14,70 €	
25/05/2017	Sortie Ascension "Corèze" (Participation adhérents)		2 250,00 €	2 264,70 €	17
	Remb. ASCE – Hébergements (Acompte)	700,00 €		1 564,70 €	
	2ème versement et solde	1 653,17 €		-88,47 €	
16/06/2017	Grillade local (frais repas)	119,92 €		-208,39 €	15
15/09/2017	Préparation hivernale	45,06 €		-253,45 €	
20/09/2017	Sortie Hivernale "St Marcel 56" (Acpte ASCE)	145,00 €		-398,45 €	
	Subvention ASCE 44 2017		400,00 €	1,55 €	

PROJETS 2018

La programmation des sorties 2018 s'est précisée à l'occasion de l'assemblée générale :
Encore largement susceptible d'évolution ...

- AG section moto le 19 janvier à la salle des Antilles
- « Alpes Mancelles » – date à définir sur 2 jours
- Encadrement course Handisport de Sainte Pazanne - mai
- Ascension en Cévennes (Meyrueis) du 5 au 12 mai 2018
- Soirée grillades - juin
- Interrégionale 2018 aux « Moussaillons » (Préfailles) du 15 au 16 septembre 2018
- « L'hivernale » - 17 et 18 novembre

L'idée d'une manifestation « reprise en main moto » n'est pas retenue en 2018, en raison de l'organisation de l'interrégionale qui est, par expérience, chronophage.

Budget prévisionnel 2018

- La subvention de l'ASCE, d'un montant de 400 € en 2017, est reconduite en 2018.
- Le montant de la cotisation à la section pour l'année 2018 reste de 10 € par adhérent (décision AG du 19 janvier).

2018 !

A noter dès maintenant que pour l'interrégionale de 2018, l'ASCE 44 est organisatrice.